

PARCOURS PAIE

CCI Formation Gers



Réf. : V1.0 – 08/2023 / P/P

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable d'assurer la gestion des variables et paramètres de paie

MODALITÉS GÉNÉRALES

**Dates 2025/2026 :**

15, 17 et 18 décembre 2025,
19 janvier 2026,
10 et 11 février 2026,
17 et 18 mars 2026.

**Durée**

56 heures – 8 jours

Horaires

9h00-12h30
13h30-17h00

**Modalité pédagogique**

Présentiel

Lieu

Centre de formation
Auch

**Tarif**

1260 € HT (1512 € TTC)

**Public concerné**

Tout public désirant se former (ou consolider ses connaissances) à la préparation des bulletins de paie

**Pré-requis**

Connaissances de base dans le suivi administratif du personnel

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.

**Sanction de formation**

Attestation de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Identifier les documents individuels nécessaires aux données de la paie selon la réglementation sociale et le droit du travail en vigueur,

Appliquer un système de classement protégé des dossiers de paie,
Savoir Paramétrer le logiciel de paie lors des mouvements de personnel
Réaliser les payes les plus courantes en utilisant le logiciel Excel ou Sage

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation, exercices pratiques
- Pédagogie participative

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Des acquis de la formation : Quiz de connaissances
- De la satisfaction du stagiaire : Questionnaire de satisfaction

PROFIL DES FORMATEURS

Equipe de formateurs confirmés en paie et droit social

PROGRAMME

Connaissance de la réglementation sociale en vigueur et base en droit du travail

- Connaître l'environnement réglementaire de la gestion du personnel et de la paie, les sources du droit du travail, les différents contrats de travail
- Savoir rechercher, actualiser et respecter les règles légales et conventionnelles en vigueur
- Législation relative au RGPD, éléments du dossier personnel du salarié
- Identifier les documents individuels nécessaires aux données de la paie
- Rechercher des informations dans la documentation professionnelle

Appliquer un système de classement protégé des dossiers de paie

- Tenir un dossier paie numériser pour chaque salarié
- Recueillir, analyser et exploiter les éléments nécessaires au calcul de la paie

Paramétrer le logiciel de paie lors des mouvements de personnel

- Assurer la bonne prise en compte des paramètres individuels de paie
- Obtenir, dans ou hors de l'entreprise, les informations nécessaires pour une actualisation exhaustive des données collectives et individuelles de la paie

05 62 61 62 32 – www.cci-formation-gers.fr

CCI Formation Gers



VOS CONTACTS : INFORMATION & INSCRIPTION

Denis DESPAUX
d.despaux@cci-formation-gers.fr

Nicolas BORIE
n.borie@cci-formation-gers.fr

CCI FORMATION GERS

10 rue Diderot
32 000 AUCH

Réaliser les payes les plus courantes en utilisant le logiciel Excel ou Sage, en tenant compte des impacts

- La durée du travail : la notion de temps de travail effectif, les limites maximales horaires, le décompte et la valorisation des heures supplémentaires / des heures complémentaires, le repos compensateur de remplacement, la contrepartie obligatoire en repos, les conventions de forfait, les jours fériés
- Les congés payés : l'acquisition du droit à congés payés, le décompte des jours pris, les événements pendant les CP, le calcul de l'absence et de l'indemnité de congé payé, les jours supplémentaires
- Les absences / arrêts de travail : les différentes méthodes de calcul des absences, les IJSS, le complément employeur, le remboursement par un organisme de prévoyance, la garantie conventionnelle, les déclarations et les obligations des 2 parties
- Le salaire net à payer et le salaire net imposable : les accessoires du salaire (avantages en nature), les frais professionnels, les titres restaurant, le PAS, les retenues sur salaire (SATD, pension alimentaire, acompte, avance), la détermination du salaire net à payer et du salaire net imposable
- Les ruptures de contrat : les motifs de rupture, le calcul des différentes indemnités, les documents de fin de contrat

05 62 61 62 32 – www.cci-formation-gers.fr

CCI Formation Gers



VOS CONTACTS : INFORMATION & INSCRIPTION

Denis DESPAUX
d.despaux@cci-formation-gers.fr

Nicolas BORIE
n.borie@cci-formation-gers.fr

CCI FORMATION GERS

10 rue Diderot
32 000 AUCH